



La formation professionnelle Le système EuroPsy

JOURNÉE SNP – UNIVERSITAIRES

Le samedi 30 janvier de 9h à 17h30

à l'Université PARIS – Descartes

71, ave Édouard-Vaillant

(Boulogne-Billancourt)

Amphi M. Halbwachs

Syndicat national des psychologues

40 rue Pascal – Porte G – 75013 PARIS – Tél. : 01 45 87 03 39

Fax : 01 45 35 25 83

www.psychologues.org – email : snp@psychologues.org

MATINÉE

9 heures : OUVERTURE État des lieux — Objectifs de la journée par Patrick-Ange RAOULT

9h30 : Points de vue de praticiens sur la Formation : modes de sélection — co-formation des étudiants en stages — préparation bien plus « professionnelle » aux réalités de la profession — et au statut de cadre

Modérateur : Robert SAMACHER

- Marie -Claude CATHELINEAU, Fonction Publique Hospitalière
- François GRÜNSPAN, Fonction Publique Hospitalière
- Jean-Marie LECOINTRE, Secteur conventionné 66

Pause de 10mn

10h45-12h30 : Quelles perspectives d'avenir ?

Modérateur : Jean-Pierre CHARTIER

- Françoise CARON
- François MARTY

APRÈS-MIDI

14h : Analyse et critique du système EuroPsy

Modérateur : Jacques BORGY

Le pouvoir professionnel comme excès de pouvoir

- Gérard FOURCHER
- François-Régis DUPOND MUZART

L'exception française ?

- Alain ABELHAUSER

L'Évaluation : Un dispositif de servitude volontaire

- Roland GORI

Pause de 10mn

16h : Quel avenir pour l'organisation de la profession ?

Modérateur : Patrick-Ange RAOULT

Un ordre, un projet nécessaire pour affirmer l'identité de la profession

- Jean-Louis QUEHEILLARD

17h30 : CLOTURE DE LA JOURNÉE par Patrick-Ange RAOULT

INTERVENANTS

- **ABELHAUSER Alain**
psychanalyste, professeur des universités, VP Université Rennes 2, président du SIUEERPP
- **BORGY Jacques**
psychologue, SG du SNP
- **CARON Françoise**
psychologue ex-MCF Aix-Marseille I, membre du BN du SNP, commission université SNP
- **CATHELINÉAU Marie-Claude**
psychologue FPH, membre du BN du SNP
- **CHARTIER Jean-Pierre**
psychologue, directeur EPP, commission université SNP
- **DUPOND MUZART François-Régis**
juriste de Droit public
- **FOURCHER Gérard**
psychologue, docteur en philosophie, chargé d'enseignement à l'IPSA-Angers, conseiller auprès du BN du SNP
- **GORI Roland**
psychanalyste, professeur émérite de psychopathologie clinique Aix-Marseille I
- **GRÜNSPAN François**
psychologue, FPH, commission université SNP
- **LECOINTRE Jean-Marie**
psychologue, CMPP, CAMPS, commission université SNP
- **MARTY François**
psychologue, psychanalyste, professeur de psychologie clinique, Directeur de l'Institut de psychologie de Paris – Descartes
- **QUÉHEILLARD Jean-Louis**
psychologue, SG Adjoint du SNP, Chargé de cours à l'université de Bordeaux
- **RAOULT Patrick-Ange**
psychologue, MCF Université Grenoble I, responsable commission université SNP
- **SAMACHER Robert**
psychologue, psychanalyste, ex MCF Paris 7, commission université SNP

Bulletin d'inscription à renvoyer à :

François Grünspan – 29 bd Marcel Sembat – 93200 ST DENIS

francois.grunspan@club.fr

NOM Prénom

Fonction

Université/Lieu d'exercice

Mail

Tél.

Participation aux frais : 45€ (chèque à l'ordre du SNP) / 30 € Adhérents SNP



Aux enseignants — aux psychologues impliqués dans la formation :

Des transformations importantes concernent la Psychologie, qu'il s'agisse du cadre universitaire, de la sélection, de l'insertion professionnelle ou de l'organisation professionnelle.

Ces questions, imbriquées les unes aux autres, nécessitent des discussions et supposent une implication des acteurs universitaires et professionnels. C'est dans ce cadre que la Commission Université du SNP, Syndicat National des Psychologues, vous convie à une Journée de travail sur quelques-uns de ces thèmes.

Votre présence nous semble décisive pour défendre des principes cruciaux qui garantissent la qualité et la déontologie de la formation et de la profession de psychologue.

En octobre 2008, dans *Psychologues et Psychologies* un dossier sur le thème de la formation des psychologues, consultable sur notre site www.psychologues.org abordait différents thèmes : La baisse du nombre de diplômés, la création d'Écoles ou d'Instituts de psychologie au sein des universités, celle d'un doctorat d'exercice comportant un stage en responsabilité rémunéré, la réduction du nombre de Masters, la transmission et la co-délivrance du titre par des praticiens, des principes déontologiques de la profession, des règles relatives à l'emploi, aux différents statuts, une formation juridique et économique relative aux fonctions de cadre de conception voire de coordination, la critique éclairée du projet EuroPsy, etc.

Nous vous proposons d'échanger autour de deux grands chapitres :

1 — LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'évolution du cadre sociétal et juridique rend de plus en plus difficile l'insertion et la défense des droits et des règles professionnelles.

Le SNP gère l'information, les litiges ainsi que les contentieux suscités par *l'inadaptation* de la plupart des jeunes diplômés aux situations légales rencontrées. Cette situation s'aggrave beaucoup avec les nouvelles réalités (CDD de plus en plus précaires, remise en question fréquente du temps FIR, ...).

— Comment préparer mieux, **ENSEMBLE**, les étudiants à l'entrée dans la vie professionnelle ? À quelle praxis ou clinique sont-ils destinés ? Avec quels repères ?

— Comment donner aux futurs psychologues un meilleur « *esprit de corps* » qui les amène à entrer, travailler dans les collèges, à s'étayer sur les groupes de psychologues, à acquérir une lisibilité groupale en tant que praticien-formateur comme en tant que chercheur ?

— Comment réfléchir à la création d'un statut de praticien-enseignant-chercheur ?

Secrétariat de la journée :

snpuniv@psychologues.org

tél : 04.42.21.50.75

2 — EUROPSY ET LA QUESTION DE L'ORDRE PROFESSIONNEL

L'EFPA-FEAP, Fédération européenne d'associations de psychologues, a créé, à l'échelle européenne, un système de validation tant des parcours individuels des psychologues que des formations universitaires. Par ce système, dénommé EUROPSY, l'EFPA-FEAP prépare une "plate-forme commune" au sens de la directive du 7 septembre 2005 relative aux qualifications professionnelles en Europe. Pour la mise en œuvre d'EUROPSY en France, la FFPP a institué une commission dite "CoFradec EUROPSY". Il s'agit de créer les conditions d'un "pouvoir professionnel" parallèle aux pouvoirs publics, sous le patronage de la FEAP, ce qui installe celle-ci en situation de monopole.

Or, la Commission européenne reconnaît l'EFPA-FEAP comme l'organisation représentative des psychologues en Europe et il n'existe pas de projet alternatif à EuroPsy (programme européen complet de formation) ni de projet de plate-forme commune (compléments de formations pour la mobilité entre les États membres).

De nombreux points aveugles sont présents que nous souhaitons aborder avec vous :

- Quel est le point de vue de la profession et quels sont les risques encourus ?
- Réflexion sur une instance de représentation nationale de la profession de type Ordre Professionnel ?

Patrick-Ange RAOULT

Françoise CARON

François GRÜNSPAN

La commission université du SNP

Le Bureau National du SNP